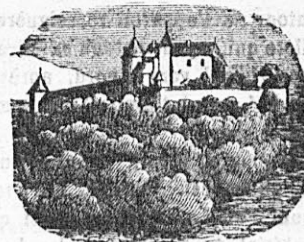




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 3¹⁷ 9⁰². BULLE, dép. 5²⁵ 1²⁵ 6¹⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

CHOSSES ET AUTRES

L'aviateur Gabriel d'Annunzio et son escadrille ont survolé Vienne et Gratz. Ce raid n'est pas un simple fait de guerre, une prouesse militaire. C'est avant tout une leçon. C'est une leçon aux tendances et aux principes qui ont guidé jusqu'ici les deux monarchies dans la conduite de la guerre. C'est une leçon à tous les peuples de la terre qui peuvent y voir la différence entre les procédés de la Kultur et ceux de la civilisation.

D'Annunzio aurait pu charger ses aéroplanes de bombes au lieu de proclamations. Il aurait causé à la capitale autrichienne des pertes immenses en vies humaines et en dégâts matériels. Il ne l'a pas fait parce qu'il répudie, avec tout le peuple italien et tous les Alliés, les meurtres inutiles ; et pourtant, peut-il fait que personne n'aurait pu imputer cet acte à crime, car il n'aurait été qu'une représaille des raids autrichiens sur les villes ouvertes italiennes, sur les trésors artistiques et les monuments de Venise, entre autres.

Mais on a du tempérament ou on n'en a pas ; or, le tempérament romain ne permet point que l'on cause à autrui des dommages quelconques et que l'on attente à sa vie. Ce sont là des procédés barbares qui n'entrèrent jamais dans les pratiques romandes.

Ce raid pacifique, si on peut l'appeler ainsi, aura une grande importance au point de vue militaire. Il ne faut pas, en effet, oublier que le peuple autrichien est resté presque complètement dans l'ignorance des choses de la guerre et surtout des tendances et des buts des Alliés. Il croit encore que cette guerre est une guerre défensive. Lui enseigner la vérité est certainement un des meilleurs moyens de l'engager à s'évader de l'étreinte prussienne qui l'étouffe. Sachant combien il a été trompé par ses gouvernants, il n'aura plus qu'un désir, ce sera de reconquérir sa liberté, de reconquérir son indépendance, d'acquiescer cet esprit démocratique qui fait la force des Alliés.

Comme prélude à la future offensive italienne, ce n'est pas mal, car ce raid prouvera que l'Italie ne fait pas la guerre aux peuples mais bien à leurs gouvernements qui ont déchaîné le sanglant conflit dans des buts de con-

quête et de domination. Quelle sera la force de résistance d'une armée dont la majeure partie ne combattra que sous la menace des revolvers des chefs ? Démoralisée par les privations, ayant perdu l'idéal qui la guidait, cette armée est destinée aux plus grands échecs. Et un nouvel échec ne peut qu'avancer l'heure de la paix, car si l'Autriche se détache de l'Allemagne, si elle se sépare d'elle ses destinées, l'heure ne sera pas éloignée où l'Empire du Kaiser sera réduit à demander merci. Ce sera le triomphe de la démocratie sur l'autocratie, le triomphe de la liberté sur la tyrannie, le triomphe de la Civilisation sur la Realpolitik qui est à la base des institutions allemandes.

* * *

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. L'épidémie actuelle est une nouvelle preuve de la vérité de cet axiome. En effet, si l'on avait pris les mesures de précautions nécessaires, si des dispositions sévères avaient été édictées dès le début de la maladie, nous n'en serions pas réduits actuellement à déplorer la perte d'une quantité de l'élite de notre jeunesse, nous n'aurions pas vu une grande partie de notre population réduite à l'impaisance par la terrible maladie qui l'épuise. Pour excuser l'absence de dispositions contre une épidémie quelconque, on invoque, il est vrai, le désarroi que la maladie a jeté dans le service sanitaire et la nervosité qu'a semée parmi la population la nouvelle des premiers cas fondroyants.

Mais cela n'est nullement une excuse. Si des reproches sont mérités, ce n'est point de n'avoir pas eu à disposition tous les moyens nécessaires de lutter contre l'épidémie ; mais c'est d'avoir manqué totalement de prévoyance, de n'avoir pas songé qu'une épidémie était possible et même probable, entourés comme nous le sommes de charniers constamment bouleversés par les explosions. Car il ne faut pas oublier qu'on ne peut attribuer l'épidémie actuelle à autre chose qu'à l'infection de l'air apporté par les vents du Nord qui ont soufflé presque constamment dès le début du printemps.

On ne saurait donc rechercher si des fautes ont été commises parce que des mesures indispensables n'ont pas été prises à temps, mais bien plutôt

pourquoi ces mesures n'ont pas été prises. Et si, dans cette recherche des responsabilités, on doit aller plus loin que la tête de tel ou tel personnage, eh bien, qu'on y aille et que des sanctions sévères soient prises.

NOUVELLES SUISSES

LA GRIPPE

Dans l'armée.

A Thône, est décédé, victime de la grippe, le premier-lieutenant Jacques Hermentat, de la 1^{re} compagnie du bataillon 3 de landsturm vaudois. Il avait 48 ans.

D'Olten arrive la nouvelle de la mort d'un jeune officier des troupes sanitaires, le lieutenant-médecin Emile Orell, qui a succombé à une pneumonie grippale, à l'établissement sanitaire d'étapes.

Une petite ville éprouvée.

La grippe sévit avec intensité à Orbe ; on y a compté, la semaine dernière, dix décès, dont sept sont dus directement à la grippe. Trois ensevelissements y ont eu lieu samedi.

L'infirmerie regorge de malades ; des lits sont installés jusque dans les corridors. Plusieurs cas sont très graves ; des familles entières sont alitées.

Victimes de leur dévouement.

A Genève, un médecin, M. le docteur d'Arcis, et une infirmière, Mlle Gérard, ont succombé.

M. Henri d'Arcis était né en 1878 ; il était chirurgien adjoint et chef de clinique chirurgicale à l'hôpital de Genève.

Un fait incroyable.

Le *Briger Anzeiger* rapporte le fait suivant : Un soldat du bataillon 89 mourait, l'autre jour, en service actif. Ses camarades habillèrent le mort, conformément à leurs mœurs et traditions religieuses. Mais le lendemain, le lieutenant-colonel Gyax ordonna de dévêtir à nouveau le mort. Les camarades désignés pour cette besogne expliquèrent à l'officier les usages locaux, et refusèrent de s'exécuter. Trois autres soldats appelés pour la même corvée n'obéirent pas davantage. Un troisième groupe, enfin, s'exécuta.

La patrie rendit le mort aux siens sans vêtements et avec des membres brisés. Le fait est confirmé de divers côtés au journal de Brigues, lequel ré-

clame énergiquement l'intervention de l'autorité supérieure.

Des convalescents mal traités.

On nous mande de Sonceboz qu'une partie des soldats convalescents de l'hôpital militaire de Bienne ont été envoyés à Sonceboz, où ils couchent sur de la paille. Un petit nombre seulement ont été expédiés dans l'Oberland. A Sonceboz, pays de bronillard, l'un ou l'autre convalescent sont retombés malades. Pourquoi ne sont-ils pas traités comme les autres ?

Le commerce des vins. — Le département de l'économie publique communiqué, en date du 12, que la conférence réunie sous les auspices du département et à laquelle prirent part les délégués des gouvernements cantonaux, les représentants des sociétés et associations viticoles, du commerce des vins et des consommateurs, pour discuter des mesures relatives au ravitaillement et aux prix des vins, a été à l'unanimité de l'avis que la vendange, au point de vue de la quantité, s'annonce bien et représentera une bonne moyenne. Dans quelques régions, notamment dans la Suisse orientale, le temps pluvieux qui a suivi pendant presque toute la période de la floraison a causé dans le vignoble des dommages sensibles, mais le temps sec et chaud pourra remettre les choses au point et exercera une heureuse influence sur la qualité du vin.

Le renchérissement constant des vins s'explique principalement par le fait que la demande augmente continuellement. Il y a lieu toutefois de ne pas méconnaître l'influence d'une certaine spéculation.

Un avion français sur la Chaux-de-Fonds. — Le 13 août 1918, à 11 h. 45 du matin, un avion français est apparu au dessus de Bonfol, survolant Dampierre, Porrentruy, le saut du Doubs, Saignelégier, Noirmont et la Chaux-de-Fonds. Il a atterri aux Eplatures, au sud ouest de la Chaux-de-Fonds, mais a repris immédiatement son vol et a disparu.

L'appareil volait à une faible hauteur, il rasait presque, dans ses virages, le faite des toits. On reconnut sans peine les trois couleurs en cercles concentriques. Paraissant égaré, l'avion voguait en tous sens, puis se rendit au champ d'aviation des Eplatures, près de la ville. Là, les curieux accourus

autour de l'appareil renseignèrent le pilote qui, ayant obtenu sa direction, reprit le vol vers le nord, après avoir adressé un salut amical aux amis de Suisse.

L'appareil est un grand et puissant biplan français, cuirassé à l'avant et muni d'une mitrailleuse, ainsi que du matériel de suspension des bombes. Le pilote, un officier français âgé de 25 ans, à l'accent méridional, paraissait très surpris, voire contrarié de se trouver en Suisse.

On a de fortes raisons de supposer que l'aviateur, faisant partie d'une des escadrilles qui ont opéré dans la région du Rhin, revenait d'Allemagne et s'était égaré au retour.

Les barons du cuir et du drap. — La fabrique de chaussures Bailly, à Schönenwerd (Soleure), a réalisé un bénéfice net de 2,400,000 fr. en 1917, ce qui lui permet de distribuer un dividende de 10 % et de verser 350,000 francs à ses réserves. Et le prix des chaussures monte toujours !

Il n'en va pas autrement chez les barons de l'industrie du drap. La fabrique de tissage Ringwald, à Bâle, distribue à ses actionnaires, pour 1917 comme pour 1916, du 25 %.

Pour notre horlogerie. — Le gouvernement des Etats-Unis vient de donner la commande à plusieurs fabriques suisses d'un million de montres destinées à l'armée américaine opérant sur le front français.

Les montres destinées aux officiers seront en or ; celles du personnel sanitaire en argent ; celles des hommes de troupe, en métal.

Contre les loteries. — Le Conseil fédéral a approuvé le message et le projet de loi relatifs à la loi fédérale sur les loteries et les entreprises analogues.

Dans son message, le Conseil fédéral expose que les loteries en Suisse sont régies actuellement par le droit cantonal et que tous les cantons possèdent des prescriptions légales à ce sujet. Mais ces prescriptions ne suffisent pas pour empêcher les dommages économiques et moraux qui peuvent être provoqués par les loteries dans la population. C'est pour cette raison

que la législation des cantons doit être complétée par une loi fédérale. Il s'agit surtout de combattre les loteries et les abus des collectionneurs et des vendeurs de lot.

Pourquoi les Suisses ne peuvent plus trouver de vêtements de laine.

— Nous sommes décidément bien protégés ! Sait-on que, en cette saison de canicule, les autorités allemandes fournissent à tous les internés rapatriés des sous-vêtements de laine, caleçons et tricots épais, dans lesquels ils passent sans difficulté la frontière ?

Jusqu'ici, il n'y aurait que demimail, et si notre bienveillante protection continuait d'entourer jusque chez eux ceux qui farent nos hôtes malheureux, nous aurions mauvaise grâce à récriminer.

Mais ces sous-vêtements sont repris aux rapatriés dès leur arrivée en territoire allemand. Un de ces soldats, au moment de quitter la Suisse, qu'il avait appris à aimer, disait franchement à des amis que ce vol commis par ordre au détriment de notre pays lui faisait honte.

Nous attendons le démenti accoutumé.

R. E.

(Tribune de Genève).

Le Don national. — La caisse des œuvres sociales de l'armée a reçu du Don national une somme d'un million et demi de francs, qui sera employée en faveur des soldats convalescents. Jusqu'ici, la caisse centrale du Don national a reçu cinq millions de francs.

Tessin. — Un curé se noie. — Le curé de Malvaglia, dans le val Blenio, s'est noyé en se baignant dans le torrent du Brenno.

Neuchâtel. — Accident mortel à La Chaux-de-Fonds. — Mardi matin, à la rue de l'Hôtel-de-Ville, un jeune garçon qui faisait du bois avait, par une bizarre fatalité, posé un instant sa hache sur le tronc, le tranchant en l'air. Prise d'un étourdissement subit, une dame Hurai, âgée de 46 ans, qui regardait le jeune garçon au travail, tomba la tête sur la hache et fut tuée net. Elle laisse dans le deuil son époux et cinq enfants.

ma protectrice. Je ne saurais donc, sans faire aux lois de la reconnaissance, diriger une expédition qui va plonger dans la douleur la famille de ma bienfaitrice.

— Je comprends et j'excuse ce sentiment, chevalier. Il importe peu, du reste, que ce soit telle ou telle épée qui remplisse son rôle ; ce qu'il faut, c'est que les conjurés soient pris et pris vivants autant que possible.

— Je crois, monsieur le ministre, que la chose sera difficile, car s'ils sont des traîtres, MM. de Rohan, de la Truamont et de Préaux pourraient difficilement passer pour des lâches. Il y aura bataille, c'est certain. Enfin, nous ferons pour le mieux.

— Chevalier, vous qui connaissez les lieux et les circonstances de l'affaire, donnez à M. de Brissac des indications qui lui permettent de se tracer un plan de campagne.

— Volontiers, monseigneur. C'est dans la nuit de mardi à mercredi que les conjurés doivent se réunir. Il faudrait donc, par ruse et par adresse, pénétrer dans la place vers deux heures du matin, sans donner l'éveil à quiconque, et faire main basse sur les assistants.

— De cela je me charge. La guerre d'embuscade m'a toujours plu, dit M. de Brissac. — Une fois dans la place vous obtiendrez aisément l'approche de la salle des conjurés. Le mot de passe est : Justice ! Plus d'exactions !

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

La bataille de Picardie.

Les Allemands sont refoulés.

On apprend que les Français refoulent graduellement les Allemands du massif de Lassigny. On s'attend, d'ici à quelques heures, à recevoir la nouvelle de la capture des crêtes de la position principale. Une division autrichienne a été identifiée sur le front ouest.

L'Echo de Paris insiste sur la position critique de Lassigny, de Chaulnes et de Roye, ainsi que sur l'embouteillage des routes de Noyon à Guiscard et de Ham à Chauny.

Le correspondant du Petit Journal sur le front britannique signale l'intensité de la circulation des chemins de fer et de tous genres de véhicules sur les routes, dans la direction de Saint-Quentin. Chaulnes, Carbonnel, Sueanne, Maricourt et Péronne sont en flammes. Les Allemands évacuent hâtivement Chaulnes.

L'Echo de Paris, évalue les canons capturés à plus de 1000 et les mitrailleuses à plus de 10,000. Récapitulant ensuite le nombre des prisonniers faits depuis le 18 juillet, il dit que ce nombre dépasse 70,000.

M. Hutin, dans l'Echo de Paris, termine son bulletin en disant que l'Allemagne fait appel au concours de l'Autriche, des troupes austro-hongroises s'acheminent vers les secteurs tranquilles de notre front. D'autre part, une dépêche de Londres dit qu'une division autrichienne a été identifiée sur le front de bataille actuel.

L'avance française dépasse 10 kilomètres.

Le correspondant de l'agence Havas montre l'âpreté de la résistance allemande, appuyée des mitrailleuses mobiles, très difficiles à saisir. Les Allemands continuent à appeler de nouveaux bataillons à proximité à leur secours. La majorité des prisonniers sont très jeunes et éreintés. Ils disent qu'ils n'attendent pas des renforts. Ils doivent seulement assurer le repli.

— Parfait !

— Les misérables ! dit le ministre entre ses dents. Ce sont des gens perdus de dettes et d'honneur qui osent parler de justice et d'exactions ! alors qu'ils se vendent pour quelques pièces d'or. Vous aurez la justice et vous serez punis des exactions que vous avez commises en si grand nombre, c'est le marquis de Louvois qui vous en répond.

Le ministre se leva.

L'attitude de M. de Louvois n'était plus la même ; ses yeux lançaient des éclairs et c'est d'une voix dure et tranchante qu'il dit :

— Monsieur de Brissac, le roi compte sur vous pour le délivrer de ses ennemis. Combien vous faut-il d'hommes pour mener cette entreprise à bonne fin ? Voulez-vous un régiment ? une armée ? Parlez. Je suis prêt à vous donner autant de troupes qu'il sera nécessaire.

— Mes gardes me suffiront, monseigneur. Dès que le ministre de la guerre m'aura donné l'ordre d'agir, car il convient de ne pas perdre une minute.

M. de Louvois s'assit à son bureau et rédigea l'ordre suivant :

« Ordre à tous les gouverneurs de provinces commandants des troupes, lieutenants de police et tous agents de la force publique, de prêter main-forte à M. de Brissac, capitaine des gardes du roi, sur simple réquisition de cet officier général, afin de l'aider à remplir sa mission qui est :

Les soldats français en première ligne depuis plusieurs jours ayant pour suivi une avance de plus de 10 kilomètres dans des champs et monticules, sous les rafales des mitrailleuses, sont littéralement magnifiques. Le butin en matériel et munitions a augmenté considérablement. Nos avions bombardent terriblement les embouteillages de convois et de troupes, massacrant l'ennemi. Il expose le rôle superbe de la cavalerie dans l'offensive de Picardie.

Prisonniers allemands.

Le correspondant du Temps aux armées britanniques écrit :

« Parmi les prisonniers de marque cueillis le 9, figurent un état-major complet de division avec son général, les colonels des 13^e et 15^e d'infanterie, deux régiments westphaliens, le commandant et tout le corps d'officiers d'un groupe d'artillerie lourde. Quant aux autres prisonniers, dont le nombre va toujours en augmentant, j'en ai déjà vu quelques-uns depuis 1914, mais jamais je ne me suis trouvé en présence de gens aussi contents de leur sort que ceux-ci. Ce n'est pas de la joie chez eux, c'est de l'allégresse ; les cages retentissent incessamment de leurs éclats de rire et de leurs chants, et il faut voir à quelles manifestations ils se livrent quand il leur vient du renfort. Hier, nous étions arrêtés près d'une de ces enceintes lorsque soudain notre attention fut mise en éveil par des hurras frénétiques. En levant le nez, nous aperçûmes des centaines de mains qui s'agitaient en l'air ; c'étaient les pensionnaires qui souhaitaient de loin la bienvenue à un sérieux paquet de nouveaux arrivants. Au fond c'en était indécemment. »

Navires français coulés.

445 victimes.

Le paquebot Djennah, des Messageries maritimes, allant de Bizerte à Alexandrie avec des passagers militaires en convoi escorté, a été torpillé et coulé par un sous-marin, dans la nuit du 14 au 15 juillet. Il y a 442 disparus.

Le 19 juillet, également en Méditerranée, un paquebot de la même compagnie, L'Australien, a été incendié et coulé par une torpille. Dix-sept

« Saisir, appréhender, même par la force, si besoin est, M. le chevalier Maurice de Rohan, grand veneur de France, colonel des gardes, inculpé de crime de haute trahison et de lèse-majesté.

« Saisir, appréhender, même par la force, si besoin est, M. de la Truamont, ancien officier du roi, actuellement en disponibilité. « Saisir également le chevalier de Préaux, la dame de Villiers, la dame de Bordeville, maître Van der Meulen, le capitaine Brunsbach et tous les complices d'iceux, inculpés de crimes de haute trahison, lèse-majesté, espionnage et corruption d'officiers et fonctionnaires du roi.

« Ordre est donné à M. de Brissac d'enfermer tous les inculpés, morts ou vifs, en la prison de la Bastille.

« Par ordre de Sa Majesté très chrétienne, Louis quatorzième du nom.

« Le ministre, secrétaire d'Etat à la Guerre,

« Marquis de Louvois. »

Après avoir rempli ce papier, le terrible ministre le ferma de son sceau et le remit au capitaine en disant :

— Allez, monsieur, et faites diligence. Les quatre compagnies françaises des gardes n'ont plus de colonel.

M. de Brissac, sans ajouter un mot, salua et sortit.

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

52

HENRY GRENET

— Pourquoi cela, monsieur ?

— Si je comptais parmi mes chefs M. de Rohan, comme M. de Brissac, je ne considérerais pas cela comme une raison suffisante pour m'excuser. J'aime le chevalier de Fourbin plus que personne au monde. Eh bien, si M. de Fourbin était un traître, je lui mettrais la main au collet sans l'ombre d'une hésitation.

— Voilà qui est bien parlé, chevalier, et j'espère que M. de Brissac ne vous contredira pas.

— Je suis prêt à marcher contre les ennemis du roi, quels qu'ils soient.

— Je n'en ai pas douté un seul instant, capitaine. Je vous donnerai mes ordres tout à l'heure. Continuez, chevalier.

— Voici le motif qui me pousse à demander à M. de Brissac de choisir un autre second. M. de Rohan est, je n'en peux douter, l'ami de Mme de Thiangé. Or, cette dame est la propre sœur de Mme de Montespan,

hommes de l'équipage 948 passagers ont été trois disparus.

Dans le même convoi, un sous-marin a été torpillé, maintenant à flot. Des hommes ont été jetés à la mer au moment de son naufrage.

Contre-torpilles

Un contre-torpilleur a été gravement endommagé d'une collision, a été par un sous-marin en Méditerranée. Il y a deux officiers.

Le déménagement

du Daily Mail :

« La grosse Bartholomew dans le triangle de Ham, les Allemands le gros de leur artillerie prenant plusieurs jours pour trouver le temps de mater l'ennemi dans la boucle. »

Mais toutes les rumeurs dont il dispose sont démenties par les alliés, et la confusion des principales voies de communication est indescriptible entre Péronne et Ham.

par les aviateurs allemands que l'ennemi a immédiatement bombardés.

Le jour où Ludendorff sur la Somme, le port de ces armées vières sera un des généraux ait jamais.

Jusqu'ici, toutes les tentatives pour faire passer son autre rive par des ponts ont échoué. »

Les Etats Unis

Toujours plus

La nouvelle loi servira aux Etats Unis exclusivement et sera forcée de 2,250,000 hommes aptes à servir.

bonne à soutenir ou directement pour la guerre soumise aux Etats Unis.

Congrès.

Dans une lettre

général Crowder, le général, déclare que cette loi est urgente.

Le 19 juillet, également en Méditerranée, un paquebot de la même compagnie, L'Australien, a été incendié et coulé par une torpille. Dix-sept

Après avoir rempli ce papier, le terrible ministre le ferma de son sceau et le remit au capitaine en disant :

— Allez, monsieur, et faites diligence. Les quatre compagnies françaises des gardes n'ont plus de colonel.

M. de Brissac, sans ajouter un mot, salua et sortit.

(A suivre.)

Après avoir rempli ce papier, le terrible ministre le ferma de son sceau et le remit au capitaine en disant :

— Allez, monsieur, et faites diligence. Les quatre compagnies françaises des gardes n'ont plus de colonel.

M. de Brissac, sans ajouter un mot, salua et sortit.

(A suivre.)

Après avoir rempli ce papier, le terrible ministre le ferma de son sceau et le remit au capitaine en disant :

— Allez, monsieur, et faites diligence. Les quatre compagnies françaises des gardes n'ont plus de colonel.

M. de Brissac, sans ajouter un mot, salua et sortit.

(A suivre.)

Après avoir rempli ce papier, le terrible ministre le ferma de son sceau et le remit au capitaine en disant :

— Allez, monsieur, et faites diligence. Les quatre compagnies françaises des gardes n'ont plus de colonel.

M. de Brissac, sans ajouter un mot, salua et sortit.

(A suivre.)

Après avoir rempli ce papier, le terrible ministre le ferma de son sceau et le remit au capitaine en disant :

— Allez, monsieur, et faites diligence. Les quatre compagnies françaises des gardes n'ont plus de colonel.

M. de Brissac, sans ajouter un mot, salua et sortit.

(A suivre.)

français en première li-
sieurs jours ayant pour-
nce de plus de 10 kilo-
des champs et monticu-
rafales des mitrailleuses,
ment magnifiques. Le ba-
riel et munitions a aug-
léablement. Nos avions
terriblement les embou-
convois et de troupes,
ennemi. Il expose le rôle
cavalerie dans l'offen-
die.

iers allemands.
ondant du Temps aux
niques écrit :

prisonniers de marque
figurent un état-major
division avec son général,
es 13° et 15° d'infanterie,
es westphaliens, le com-
tout le corps d'officiers
artillerie lourde. Quant
isonniers, dont le nom-
s en augmentant, j'en ai
ques-uns depuis 1914,
ne me suis trouvé en
gens aussi contents de
eux-ci. Ce n'est pas de
s, c'est de l'allégresse ;
tiss, incessamment de
rire et de leurs chants,
à quelles manifestations
quand il leur vient du
nous étions arrêtés près
nceintes lorsque soudain
n fut mise en éveil par
énétiqnes En levant le
qumes des centaines de
raient en l'air ; c'étaient
tes qui souhaitaient de
ue à un sérieux paquet
arrivants. Au fond c'en

français coulés.
5 victimes.
Djennah, des Messager-
allant de Bizerte à
c des passagers militai-
escorté, a été torpillé et
as marin, dans la nuit
illet. Il y a 442 dispa-

également en Méli-
paquebot de la même
Australien, a été incen-
une torpille. Dix-sept

ender, même par la force,
le chevalier Maurice de
eur de France, colonel des
crime de haute trahison
ender, même par la force,
de la Truamont, ancien
uellement en disponibilité.
ent le chevalier de Préaux,
s, la dame de Bordeville,
eulen, le capitaine Brun-
mplices d'iceux, inculpés
ute trahison, lèse-majesté,
uption d'officiers et fonc-

é à M. de Brissac d'enfer-
és, morts ou vifs, en la
le.
Sa Majesté très chrétienne,
du nom.
secrétaire d'Etat à la

Marquis de Louvois. »
pli ce papier, le terrible
de son sceau et le remit
sant :
ur, et faites diligence. Les
s françaises des gardes
nel.

uns ajouter un mot, salua
(A suivre.)

hommes de l'équipage ont été tués ;
948 passagers ont été sauvés. Il y a
trois disparus.

Dans le même convoi, un autre na-
vire a été torpillé, mais il a pu être
maintenu à flot. De nombreuses bom-
bes ont été jetées sur le sous-marin
au moment de son immersion.

**Contre-torpilleur
anglais coulé.**

Un contre-torpilleur britannique,
gravement endommagé à la suite
d'une collision, a été torpillé et coulé
par un sous-marin le 10 août dans la
Méditerranée. Il y a sept manquants,
dont deux officiers.

**Le déménagement
des gros canons.**

Du Daily Mail :
« La grosse Bertha fait ses paquet-
s. Dans le triangle Chaulnes-Péronne-
Ham, les Allemands avaient accumulé
le gros de leur artillerie lourde, com-
prenant plusieurs Berthas. Afin de
trouver le temps d'enlever ce précieux
matériel, l'ennemi résiste désespéré-
ment dans la boucle de la Somme.

Mais toutes les routes et les lignes
dont il dispose sont encore continuel-
lement bombardées par les aviateurs
alliés, et la confusion qui règne sur
ses principales voies de communica-
tion est indescriptible. Tous les ponts
entre Péronne et Ham ont été détruits
par les aviateurs alliés, et les passe-
relles que l'ennemi construit sont im-
médiatement bombardées.

Le jour où Ludendorff sera chassé
sur la Somme, le problème du trans-
port de ses armées au delà de la ri-
vière sera un des plus difficiles qu'un
général ait jamais eu à envisager.

Jusqu'ici, toutes les tentatives pour
faire passer son artillerie lourde sur
l'autre rive par des ponts improvisés
ont échoué. »

**Les Etats Unis en guerre.
Toujours plus de soldats !**

La nouvelle loi étendant l'âge de
servir aux Etats Unis de 18 à 45 ans
inclusivement et qui ajouterait une
force de 2,250,000 hommes physique-
ment aptes à servir et n'ayant per-
sonne à soutenir ou ne travaillant pas
directement pour la guerre, vient d'être
soumise aux deux chambres du
Congrès.

Dans une lettre au Sénat, le major-
général Crowder, maréchal prévôt gé-
néral, déclare que l'acceptation de
cette loi est urgente, afin que le 5 sep-
tembre puisse être le jour de l'enre-
gistrement national en vue de procu-
rer de nouvelles classes d'âge pour
l'entraînement d'automas.

Le sénateur Chamberlain, président
du comité des affaires militaires, an-
nonce que le comité prendrait la nou-
velle loi en considération incessam-
ment.

En plus de l'extension des limites
d'âge, la nouvelle loi propose d'autres
changements à la Selective Service
Law. Elle donnerait au président le
pouvoir d'appeler les hommes enregis-
trés par classes d'âge.

Les femmes d'Amérique
Les femmes travaillent de plus en
plus aux Etats-Unis. Dans l'une des
fabriques de moteurs de Détroit, 12 %

du travail est fait par les femmes.
Huit mille d'entre elles sont employées
dans les chemins de fer de Pennsylva-
nie ; des centaines d'ouvrières travail-
lent au Métropolitain de New-York
et 10.000 femmes ont été engagées
par la police de New York. Il y en a
qui sont occupées dans les « ranches »
de l'Ouest. Un million cinq cent mille
femmes travaillent dans les usines de
munitions où elles gagnent le même
salaire que les hommes qu'elles ont
remplacés.

**Une sœur de Masarik
condamnée à mort.**

Mme Milada Sarokova, sœur du
professeur Masarik, a été condamnée à
mort par le tribunal militaire de
Vienne. Elle était partie d'Amérique
il y a un an, pour se rendre en Bo-
hême.

La terreur à Moscou.

Le Berliner Lokal Anzeiger ap-
prend de Moscou que le mouvement
terroriste décidé par l'aile gauche du
parti social-révolutionnaire se déve-
loppe très rapidement. La presse af-
filiee à ce groupe célèbre chaque jour
le terrorisme comme le seul moyen de
libérer le pays. Le comité central du
parti social révolutionnaire a voté à
une forte majorité une motion présen-
tée par Mme Bisenka, qui glorifie l'as-
sassinat du comte de Mirbach.

Tous les officiers vivant dans les
faubourgs de Moscou ont été obligés
de s'annoncer sous peine d'une puni-
tion sévère. Le conseil des commissai-
res du peuple a ordonné que tous les
habitants sans occupation spéciale de-
vront quitter Moscou dans les trois
jours. Les consulats de l'Entente à
Vologda se refusent à donner suite à
l'ordre de rentrer à Moscou. (Wolff).

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat. — Séance du
10 août.** — Le Conseil nomme M. Eu-
gène Grand, conseiller national, à Ro-
mont, membre du Conseil d'adminis-
tration des Chemins de fer fédéraux.

Il approuve le nouveau règle-
ment intercantonal concernant la po-
lice de la navigation sur les lacs de
Neuchâtel, Biennet et Morat, ainsi que
sur les canaux de la Thièle et de la
Broye.

Il accorde à M. Raymond Pey-
raud, de Balte, porteur du diplôme fé-
déral de dentiste, l'autorisation de
pratiquer son art dans le canton de
Fribourg.

Il autorise Mlle Alice Dessaux,
eage-femme diplômée, établie à Lu-
cens (Vaud), à pratiquer l'art obsté-
trical dans les communes fribourgeoi-
ses de Surpierre, Villeneuve, Prara-
toud et Cheiry.

Accident mortel. — Lundi
matin, M. Louis Barchier, syndic à
Morens, trouvait son domestique, M.
Antonio Goumaz, inanimé sur l'aire
de la grange.

Au lieu d'aller se coucher dans son
lit, le malheureux Goumaz s'était
étendu sur le foin. Durant son som-
meil, il se sera levé et sera tombé sur
le sol, se faisant, dans sa chute, plu-
sieurs fractures très graves, et se bri-
çant notamment la colonne vertébrale.
Malgré son transfert immédiat à l'hô-
-

pice de la Broye, où les soins les plus
pressés lui furent prodigués, Gou-
maz expira dans la journée.

GRUYÈRE

La proportionnelle. — Mardi
soir, le Comité électoral du parti ra-
dical de la Gruyère s'est occupé de la
question de l'introduction du système
proportionnel dans les élections au
Conseil national, question qui sera sou-
mise au peuple le 13 octobre prochain.
Fidèle aux principes dont il s'est ins-
piré jusqu'ici et abandonnant les ques-
tions d'opportunité, le Comité a décidé
à l'unanimité d'appuyer cette initia-
tive. Nous aurons, en temps et lieu,
l'occasion de revenir sur cette ques-
tion.

Le Comité cantonal du parti libéral-
radical fribourgeois a été nanti de la
décision par la lettre suivante :

Monsieur le Président
et Messieurs,

En réponse à votre circulaire du
5 août, nous avons l'avantage de vous
informer que, dans sa séance du 13
courant, le Comité libéral-radical de
la Gruyère a décidé, à l'unanimité,
d'appuyer chaudement la proportion-
nelle au fédéral.

Vous voudrez donc bien prendre
note que les 21 délégués représentant
notre district ont voté en faveur de
l'initiative.

Nous vous prions de bien vouloir
nous faire part, aussitôt que possible,
du vote des Associations libérales-dé-
mocratiques des autres districts.

Dans cette attente, nous vous pré-
sentons, Monsieur le Président et Mes-
sieurs, nos salutations patriotiques.

Au nom du Comité libéral radical
de la Gruyère :

Le Secrétaire, Le Président,
J. Sansonnens. E. Conus, adm.

Pour les locataires. — En
présence de la pénurie des logements,
le 18 juin 1917, le Conseil fédéral
avait pris un arrêté protégeant les in-
térêts des locataires. Cet arrêté vient
d'être abrogé et remplacé par un au-
tre entrant en vigueur au 1^{er} août
courant. Les nouvelles dispositions
prévoient que les cantons ou les com-
munes peuvent édicter des disposi-
tions conférant à une autorité le droit
de déclarer inadmissible toute éléva-
tion du prix des loyers qui ne serait
pas justifiée par les circonstances de
fait.

Cette autorité désignée par les dis-
positions à prendre par les cantons
peut également, sur requête des loca-
taires, déclarer inadmissible le congé
même s'il est donné en temps utile
par le bailleur.

Le Conseil d'Etat de Fribourg va
sans doute prendre sans délai un ar-
rêté en vue de l'application, dans no-
tre canton, des prescriptions fédérales
en cette matière. Il ne voudra pas né-
gliger les intérêts des locataires en re-
tardant la désignation de l'autorité
chargée de prendre les décisions pré-
voies. Au reste, les autorités cantona-
les ont jusqu'au 1^{er} septembre pro-

chain pour régler la procédure
de recours. Cela revient à dire que la
désignation de l'autorité compétente
doit avoir lieu auparavant.

La grippe. — Si une institution
était nécessaire, c'était bien celle d'un
lazaret tel qu'il en a été ouvert à
Balte. Ce lazaret reçoit tous les jours
de nouveaux hospitalisés. Le person-
nel fait preuve du plus grand dévoue-
ment et les malades y reçoivent les
soins les meilleurs.

Mais hélas ! la propagation de la
maladie est de nouveau loin d'être ar-
rêtée. D'autres localités contaminées
s'ajoutent journellement aux ancien-
nes et chaque jour nous apporte la
nouvelle de nouveaux cas parfois mor-
tels.

C'est ainsi que, samedi soir, la ter-
rible épidémie a fait une nouvelle vic-
time à Balte, en la personne d'une
jeune sommelière, Mlle Emma Carrel,
en service au café du St Michel.

Le corps de la pauvre victime a été
ramené à Sivriz en automobile. Elle
ne reposera du moins pas loin des
soins.

Le crime d'un fou. — Au
Jordil, près St-Martin, mardi après-
midi, sous l'influence d'un accès subit
de folie, un nommé N. rentra précipi-
tement à la maison où, armé d'un
couteau, il tenta de tuer sa femme qui
put s'enfuir chez des voisines. Le dé-
ment s'acharna ensuite sur un de
ses fils qui, sans connaissance, fut jeté
par la fenêtre. L'autre fils fut ensuite
entraîné dans la campagne ; poursuivi
par des ouvriers des mines, le dément
fut atteint au moment où, ayant frappé
son fils d'un coup de pied à la tête, il
allait sans doute l'achever au moyen
d'un pieu.

Accourue, la gendarmerie mit le
malheureux dément en lieu sûr. Ses
trois victimes sont en traitement à
l'Hôpital de Châtel St Denis.

Les récoltes. — Les moissons
sont presque terminées dans la partie
basse du canton où elles donnent un
très beau rendement en quantité et en
qualité. Nous ne pouvons que nous en
réjouir, cette abondance de blé devant
améliorer notre ravitaillement. Chez
nous les moissons sont moins avan-
cées ; la température aidant, on
compte sur une bonne récolte égale-
ment.

Les regains sont excellents. Les
dernières pluies en ont favorisé consi-
dérablement la croissance et la quan-
tité répond généralement à la qualité.
Allons, tant mieux pour tous et parti-
culièrement pour nos braves agricul-
teurs.

Monsieur et Madame Pierre GRE-
MAUD, boulangerie, Echallens, et fa-
mille remercient sincèrement le corps ensei-
gnant, les parents, amis et connaissances qui
ont pris part au deuil cruel qui vient de les
frapper en la personne de leur chère fille

Adélaïde.

†
Monsieur le Conseiller National CAILLER, à Broc ;
Monsieur Georges CAILLER et famille, à Vallamand ;
le Docteur Noël CAILLER, à Berne,
Ont la douleur de faire part du décès de leur cher et fidèle
employé
Monsieur JOSEPH MEUWLY
survenu le 13 août après une courte et pénible maladie.

Location de domaine.

Lundi 26 août 1918, de 2 à 4 heures du jour, à l'Auberge de la Croix-Blanche, la Commune de Riaz exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de 6 ans, son domaine du Village, de la contenance de 30 poses de bon terrain, avec habitation, sur la route cantonale, à proximité de la laiterie.
Pour voir les conditions et visiter le domaine, s'adresser à M. Gremaud Raymond, Syndic.
Riaz, le 29 juillet 1918.

Secrétariat communal.

Mises de céréales.

LUNDI 26 AOUT, dès 10 heures du matin, on vendra en mises publiques, sur le champ d'expériences de PRAZ-MELLEY, près Gruyères, la récolte de 3 poses d'épeautre et 2 1/2 poses de froment. Il sera formé des lots de demi-pose.

Transport libre. Cette vente de céréales a été autorisée par l'Office fédéral des blés, exceptionnellement, vu le but et le genre de ces essais de culture. Toutefois, ne peuvent être acceptées comme acheteurs que les personnes qui ont elles-mêmes semé des céréales.

Les conditions seront lues avant les mises.

Dr J. VIRZ.

Femme de chambre

connaissant à fond son service est demandée dans un ménage ayant un enfant. Place stable et bien rétribuée. Entrée commencement septembre. Inutile de faire des offres sans de sérieuses références.

Adresser offres sous chiffres P 22985 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

DOCTEUR MEYER

Médecin-Chirurgien

Ancien médecin en chef sanatoriums Mont-Blanc et Chamossaire, à Leysin.

Spécialiste: maladies de la nutrition et des voies respiratoires.

Consultation le lundi, mercredi et samedi de 1-3 heures et sur rendez-vous.

Rue Faucigny 9, FRIBOURG

Téléphone 6.74.

On demande pour de suite très bonne

Vendeuse

bien expérimentée et de toute moralité.

S'adresser à la S. A. PUBLICITAS, à Bulle, sous P 1522 B.

Montagne à vendre.

Le soussigné exposera à vendre, en mise libre, au Caté Gruyérien, à Bulle, le jeudi 12 septembre 1918, de 1 h. à 6 h. de l'après-midi, ses montagnes de Tzutzan, rière Neirvine: 3,000 m² de bois, estivage 100 têtes, eau intarissable, herbe 1^{re} qualité.

Jules Bossel, Fiaugères.

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.

Maison A. MURITH
Siège social à GENÈVE

succursale: FRIBOURG, Téléphone 3.69

Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.
CERCUEILS et COURONNES
en tous genres. — Tarifs très modérés.
CIERGES, articles funéraires.

Dépôts à BULLE: LOUIS PASQUIER, sacristain.
ROMONT, Charles Clément, ébéniste.
CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schroeter.

ON CHERCHE

de suite

appartement

de 2 à 3 pièces avec dépendances.
S'adresser à Mazoni, peintre, rue de la Sionge, Bulle.

ABRICOTS

Franco, brut 5 kg. 10 kg.
« Rosé », à stéril.: fr. 12.— 22.—
Extra 11.50 21.—
Moyens 9.50 18.—
Pour confiture 9.— 17.—
Emile Felley, Naxos.

A VENDRE

2 bons chevaux

dont un de trait, 7 ans, et un de voiture, 12 ans; tous deux garantis.

S'adresser sous P 1540 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On demande

pour le mois de septembre

une personne

connaissant tous les travaux d'un ménage.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1539 B.



MUSIQUE

Pianos
Harmoniums
Gramophones
HUG & C^o
Dépôt de Bulle.



A vendre petit bâtiment

bien exposé au soleil, à proximité de la ville; 3 appartements et terrain eau.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1544 B.

On demande à acheter un domaine

de 10 à 40 poses.

Ecrire à Poste restante 21, Romanens.

A vendre les fleuries

en regain d'un domaine de 10 poses.

S'adresser jusqu'à dimanche à midi, à Ad. Enthy, Hôtel de Ville, BULLE.

Perdu

le 26 mai, à la gare de Bulle, un carnet de courses du Club alpin du Vanil-Noir.

Prière de le rapporter au bureau du journal.

Appartement

de 3 ou 4 chambres est demandé à Bulle pour l'automne ou époque à convenir.

Le Bureau du journal renseignera.

On offre à vendre une certaine quantité de

rognures de billons et de déchets de cuennaux.

S'adresser à la Parqueterie de Neirvine.

A vendre

faute d'emploi un

jeune chien

bon pour la garde et le trait.

S'adresser à Léon Pochon, La Tour.

A VENDRE

potager

à 4 trous avec bonillotte en cuivre de 24 litres, en bon état.

S'adresser à Mme Veuve Thédy, Enncy.

BROU

A vendre

de gré à gré

MAISON

d'habitation, grange et écurie, avec verger de 2/3 de pose.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1514 B.

Char à vendre.

La Commune de GRUYÈRES offre à vendre, par voie de soumissions, un char à bancs, à 2 chevaux, en parfait état.

Pour le voir, s'adresser au teneur du Buffet de la Gare de Gruyères.

Les offres devront être remises sous pli cacheté au Bureau communal jusqu'au 19 août, à midi.

Gruyères, le 9 août 1918.

Le Secrétariat communal.

Peaux de taupes

sont toujours achetées au plus hauts prix par

Paul HEYMANN
Türkheimstr., 7, Bâle.

Bon charretier est demandé

à Bulle.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1509 B.

A vendre

un bon

cheval de trait.

S'adresser à la Scierie Tornare, Riaz.



Sage-femme diplômée M^{me} Fourcade

Rue du Mont-Blanc, 9, GENÈVE

Pensionnaires.

Consultations. — Téléphone 66 83

Man spricht deutsch.

Renseignements gratuits.

Jeune fille

est demandée

pour faire tous les travaux d'un ménage.

S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P. 1512 B.

Sage-femme.

M^{me} Burry-Vic

2, Croix d'Or, Genève.

VINS

rouges et blancs
aux prix les plus
bas du jour.

On prête les fûts.

Se recommande

F. RIBES, BULLE

Epicerie Maillefer, La Tine.

Grand choix de bouteilles à fruits, bocaux et verres à confiture. Confitures diverses. Poudre américaine pour conserver les œufs. Savon en pâte et en morceaux, etc., etc., aux plus bas prix du jour.

Chez Fritz

aux Halles, BULLE

vous trouverez tous les jours un grand choix de meubles d'occasion, tels que: lits, commodes, canapés, armoires, tables, chaises, lavabos, etc., etc.

Tout meuble ne se trouvant pas en magasin peut être livré en quelques jours.

Avant de faire vos achats, venez visiter les HALLES.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bise, Plumetis, Broderies pour linge, etc. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérissau.
Fabriq. spéciale de rideaux brodés.

Ecorces à tan

de sapin et chêne, sont achetées au plus haut prix, livrables de suite, par

E. GLASSON & Cie,
BULLE

A vendre jeune pouliche

de 9 ans.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1517 B.

L'Entreprise

des
Travaux de la Jogue

demande

des
ouvriers
charpentiers.

Salaire: selon mérite.

S'adresser au Chantier de Châtel-s/Monsalvens

ou à M. Alfred Tornare, charpentier, à Charmey.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 18 août

Pharmacie STREBEL.

ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an, Fr.

Étranger . . . 6 mois

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 c.

On s'abonne dans les bureaux de poste

Au sec

Sur un maigre g
chambre sordide où
font entendre un lugub
un homme agonise.

jour, il est étendu là

fièvre qui brûle ses e

lève même la force d

Il songe, le pauvre

seul et déshérité, qu

de tous et, pour un

ments de lucidité qu

accès de la terrible fi

l'humanité; il appel

rait pour lui une déli

tures physiques et m

depuis plusieurs

Est-ce qu'il vaim

réprouvé? Personne

ne pence à alléger sa

abandon, il y a deux

mains: cet homme e

ble et il est atteint d'

tagieuse, d'une mala

masse», dit le popul

prend soin de lui, le

diront rien.

Personne? non; c

veille à l'affût d'une

accomplir, d'un sau

Des hommes viennent

malade et une voiture

vaste local aux murs

l'aspect attrayant par

quise propreté qui y

lazaret. C'est l'hôpit

loge des pauvres d

personne pour soign

refuge des malades q

de la vie quelques ins

et qui, maintenant, e

espérer en des jours

moins compatissants

leur douleur; ils s'end

douce quiétude et, bi

de fièvre deviennent d

tréquents, de moins en

C'est la guérison, c'es

Et cela, parce que

œur large et génére

tous les hommes sont

un malade est délaiss

à la compassion de se

Ces personnes se so

pure compassion, par

rité; et cette œuvre d

complie sans la réclan

la presse; aucun no

Ceux qui se dévouen

semblables ne demar